

Notes de lecture

Roman Kuhar et David Paternotte (dir.) – *Campagnes anti-genre en Europe. Des mobilisations contre l'égalité*

2018, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 363 p.

Le 28 juin 2023, la professeure Katy Fulfer, spécialiste d'éthique féministe à l'université de Waterloo, au Canada, enseignait son cours « Philosophie 202 : Enjeux de genre ». Un étudiant non inscrit est entré dans la classe et l'a poignardée à plusieurs reprises, ainsi qu'une étudiante et un étudiant. La police a arrêté l'assaillant sur le campus, pendant que les trois victimes étaient transportées à l'hôpital où elles ont survécu à leurs blessures. La police a confirmé aux médias que l'attaque était « planifiée, ciblée et motivée par la haine ». Pour mieux comprendre cette opposition à l'« idéologie du genre », rien de mieux que de (re)lire l'ouvrage collectif *Campagnes anti-genre en Europe : Des mobilisations contre l'égalité*, dirigé par les sociologues Roman Kuhar et David Paternotte, basés respectivement à Ljubljana et à Bruxelles. Déjà considéré comme une référence incontournable, il a été traduit de l'anglais (*Anti-Gender Campaigns in Europe*, Rowman & Littlefield, 2017). De telles traductions d'ouvrages collectifs restent exceptionnelles.

L'objet au cœur du projet n'est pas tant « l'idéologie du genre » en soi, notion péjorative forgée par ses adversaires, que les campagnes qui la présentent comme une attaque d'élites internationales contre les « gens ordinaires » et le « vrai peuple » qui seraient, par nature, foncièrement hétérosexuel. Ces mobilisations sont souvent le résultat d'une convergence entre le fondamentalisme chrétien et le nationalisme ultra-

conservateur (voire d'extrême droite), et vice versa. Si l'on s'agitait déjà au début des années 2000 en Espagne à ce sujet, c'est surtout à partir de 2010 que ces campagnes ont pris de l'ampleur à l'occasion de la crise économique et des politiques d'austérité qui ont favorisé la méfiance envers des élites corrompues et la manipulation de la peur de l'immigration. La politique de la peur agit alors comme un levier pour renverser la réalité et présenter les personnes minoritaires et discriminées – homosexuelles – comme une menace pour la majorité, la famille hétérosexuelle et la culture nationale.

Ces mouvements s'inspirent des réflexions développées par le Vatican au sujet de la « théorie du genre » ou du « féminisme du genre » (voir en particulier l'introduction p. 20 *sqq.* et le chapitre de Sara Garbagnoli), accusés de nier la naturalité des identités sexuelles et de chercher à détruire la famille hétérosexuelle. Cette « théorie du genre » pervertirait également les jeunes par l'éducation à la sexualité et la prévention de l'homophobie, tandis que les droits au mariage pour les couples de même sexe et le développement de ceux des personnes trans iraient jusqu'à représenter une menace civilisationnelle et même anthropologique. Comme le rappelle en Russie un slogan pour le moins loufoque du Mouvement de la jeunesse Nashi, pro-Poutine : « Nous sommes contre le mariage des couples de même sexe. Les familles mono-sexe produisent des enfants mono-sexe » (*sic*) (p. 272).

Si tout cela est associé au « marxisme culturel » (et à Wilhelm Reich et Herbert Marcuse [p. 70]), c'est dans les pays de l'ancien bloc de l'Est que cette accusation est la plus virulente (voir notamment le chapitre sur la Pologne), puisque l'on y évoque les souvenirs douloureux de l'époque du totalitarisme où la famille pouvait être perçue comme un abri face à l'État et au Parti. Ces mobilisations sont initiées et portées par des institutions, entre autres des organismes comme Civitas¹, la faculté de sociologie de l'université d'État de Moscou (chapitre sur la Russie) ou encore l'État lui-même (chapitre sur la Hongrie), et ces actions s'inscrivent souvent

¹ Groupe intégriste catholique français que le ministre de l'Intérieur a dissout en 2023 pour propos antisémites.

dans des dynamiques transnationales, que ce soient des alliances facilitées entre autres par les événements du *World Congress of Families*², ou des oppositions, par exemple à l'Union européenne. La communauté LGBT est évidemment la première cible, mais ces mobilisations se doublent souvent d'attaques ouvertes contre les féministes et même contre les études féministes ; Judith Butler en particulier, est littéralement diabolisée (p. 87, p. 219).

S'il est impossible ici de présenter tous les chapitres de l'ouvrage, l'approche relève dans tous les cas de la sociologie politique, plus précisément celle des mouvements sociaux et de l'analyse de discours. Des sources dans les différentes langues nationales sont utilisées, assurant une analyse plus pointue que celle limitée par le seul usage de l'anglais ou du français. L'approche comparative constitue une grande force du projet, qui le distingue entre autres d'*Anti-Gender Politics in the Populist Moment* (2022)³, dont les chapitres thématiques s'intéressent surtout aux forces d'extrême droite. Elle permet d'échapper au « nationalisme méthodologique » (p. 14), mais aussi à des généralisations hâtives. Le travail de synthèse des deux directeurs de l'ouvrage rend la comparaison réellement heuristique. Ils mettent en lumière, dans l'introduction et surtout dans leur excellente conclusion, similarités et différences entre les pays étudiés : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Italie, Pologne, Russie, Slovaquie.

Roman Kuhar et David Paternotte indiquent les enjeux les plus saillants selon les pays, qu'il s'agisse du genre, du *gender mainstreaming*, de l'Université, des droits LGBT, des droits reproductifs, de l'éducation à la sexualité, de l'euthanasie et de notions plus générales comme la liberté d'expression ou la démocratie. Ils montrent aussi comment se déploient différemment les réseaux d'alliance, qu'ils soient préexistants à ces

² Organisation située aux États-Unis qui tient des congrès régionaux et mondiaux et qui est associée à des discours haineux homophobes et transphobes, selon des organismes de défense des droits humains.

³ Graff Agnieszka, Korolczuck Elzbieta (eds.) (2022). *Anti-Gender Politics in the Populist Moment*. Londres/New-York, Routledge.

campagnes ou nouveaux, tout en notant que le « genre » fonctionne comme une « colle symbolique » (p. 242), s'inspirant ici de l'ouvrage *Gender as a Symbolic Glue : The Position and Role of Conservative and Far Right Parties in Anti-Gender Mobilizations in Europe* dirigé par Eszter Kováts et Maari Põim (2015). En effet, cette « colle » facilite des coalitions avec des forces qui perçoivent le genre comme une menace à la nature, la normalité ou la nation (les trois « N » [p. 319]). Il est bien montré également comment des formes d'actions collectives voyagent et sont réinterprétées selon les campagnes nationales. Par exemple, les Veilleurs en France (2013), lisant des livres à haute voix sur des places publiques, vont inspirer les Vigiles en Italie (2014), puis les Gardes en Slovénie (2015) qui lisent en silence pour défendre la liberté d'expression et de conscience (p. 11-12). Même les illustrations voyagent, comme les logos représentant une famille hétéro-sexuelle, qui ne sont malheureusement pas reproduits dans l'édition française (voir p. 269 de l'édition anglaise). On appréciera également l'index des noms et la liste des « sigles utilisés », très utile pour se repérer dans les acronymes de différents pays.

En termes de perspectives de dialogues et d'échanges, Roman Kuhar et David Paternotte insistent pour se distancier un peu rapidement des études sociologiques sur les « contre-mouvements » (p. 312), peut-être insuffisamment nuancé selon les contextes (pour une perspective plus généreuse, voir Mieke Verloo, *Varieties of Opposition to Gender Equality in Europe*, 2018). On peut imaginer cependant des dialogues stimulants avec les études sur les « paniques morales » (chapitre sur l'Allemagne) au sujet du « politiquement correct » (chapitre sur l'Autriche) et aujourd'hui les *wokes*, mais aussi sur l'antiféminisme, notion sous-utilisée dans l'ouvrage.

Si David Paternotte a signé une critique très pertinente du concept de *backlash*⁴, il serait néanmoins possible de discuter de la dimension « antiféministe » de l'« anti-genre », et vice-versa, même s'il s'agit de deux phénomènes distincts à la fois en termes conceptuels et descriptifs. On peut sans doute

⁴ David Paternotte (2021). « Backlash : une mise en récit fallacieuse », *La Revue nouvelle*, 6 : 11-15.

envisager l'anti-genre et l'antiféminisme comme bien souvent imbriqués, de manières distinctes selon le contexte, comme le montre Danielle Coenga-Oliveira dans son article « Le gouvernement antiféministe de Bolsonaro » (*Nouveaux cahiers du socialisme*, 2021) et avec Priscyll Anctil Avoine, dans leur texte « Brésil et Colombie : l'action des dispositifs politiques antiféministes » (*Journal des alternatives*, 2020). Enfin, la lecture de cet ouvrage pourra s'accompagner de celle du dossier « Penser l'anti-genre en Afrique », dirigé par Patrick Awondo, Emmanuelle Bouilly et Marième N'Diaye, pour la revue *Politique africaine* (2022), ainsi que de l'ouvrage dirigé par Katalin Fabian et Elzbieta Korolczuk, *Rebellious Parents: Parental Movements in Central-Eastern Europe and Russia* (2017), qui aborde des enjeux souvent similaires, mais du point de vue des mobilisations de parents et de pères et du tout nouveau *Global Perspectives on Anti-Feminism : Far-Right and Religious Attack on Equality and Diversity* (2023) .

Francis Dupuis-Déri

Science politique, Université du Québec à Montréal
Chantier de l'antiféminisme du Réseau québécois en études féministes (RéQEF)

Catherine Larrère – *L'écoféminisme*

2023, Paris, La Découverte, coll. Repères, 128 p.

Bien que l'on crédite une Française, l'impétueuse Françoise d'Eaubonne, d'avoir inventé le terme écoféminisme (dans *Le Féminisme ou la mort* en 1974), celui-ci fait l'objet en France d'un rejet persistant, au motif qu'il serait « essentialiste », une insulte majeure sur les terres de Beauvoir invitant à circuler plutôt qu'à aller voir. Mais les temps et le climat changent, l'écologie devient incontournable. Qu'est-ce que les féministes ont (eu) à en dire et pourquoi ce terme est-il conservé ici au singulier ?

Catherine Larrère, philosophe de l'environnement, s'attèle à revisiter pour nous soixante ans d'histoire de l'écoféminisme en s'attaquant à démonter les préjugés à son encounter avec autant

de précision que de concision – principe de la collection « Repères » – d'une plume alerte qui rend l'ouvrage captivant et facile à suivre. Plus qu'un manuel, ce livre construit en cinq chapitres se présente comme un essai philosophique qui aborde, sans esquiver les difficultés, la nécessité pour le féminisme français de se laisser transformer par la rencontre avec l'écoféminisme. Le premier chapitre est consacré aux parcours écoféministes fondateurs en France, aux États-Unis, et dans les pays des Suds. Ce panorama montre déjà des réalités très contrastées, depuis les luttes états-uniennes contre le nucléaire dans les années 1980 ou les communautés lesbiennes séparatistes de l'Orégon dès les années 1970, celles-ci étant contemporaines du mouvement indien Chipko (Enlacer les arbres) associé au nom de Vandana Shiva, ainsi que des mouvements de femmes africaines pour la justice environnementale avec des figures emblématiques comme Wangari Muta Maataï ou Phyllis Omidjo ; enfin en Amérique latine au XXI^e siècle, avec la Guatémaltèque Lorena Cabnal et bien d'autres. Toutes luttent, souvent au risque de leur vie, contre l'extractivisme, l'agro-industrie, la pollution des sols, voire le tourisme ou la privatisation de l'eau. Ce chapitre apporte autant d'arguments initiaux indispensables pour contrer l'idée d'une écologie préoccupation des seuls pays riches : il existerait ainsi une écologie des pauvres, une écologie vitale et quotidienne, qui placerait les femmes en première ligne pour faire face à des besoins matériels pressants dont dépend leur survie.

L'autrice souligne que le terme d'écoféminisme est d'abord synonyme d'action politique. Toutefois, ce qui fait le dénominateur commun de luttes et de pensées pourtant éloignées dans leurs modalités et leur situation, au Nord ou au Sud, dans l'activisme ou le travail universitaire, est certainement le croisement des dominations des femmes et de la nature. Le deuxième chapitre est ainsi consacré aux écoféministes académiques et aux théorisations des dominations croisées entre Femmes et nature. Leur argument est le suivant : la nature est assujettie au patriarcat colonisateur comme le sont les femmes, elles-mêmes identifiées à la nature. La réflexion part du livre de Carolyn Merchant *La mort de la nature* (1980), considéré comme l'un des textes fondateurs de l'écoféminisme,

qui attaque directement la modernité et le développement scientifique occidental tel que le prône Bacon (la nature doit être réduite en servitude et violée comme une femme). Il convient alors de « purger le monde de son animisme » et ce sera la mort des sorcières, vieilles femmes pauvres auxquelles sont associées magie, maléfice, laideur, stérilité, lubricité... Plus largement, toute la sphère des savoirs féminins médicaux, notamment obstétricaux, est dévaluée et les sage-femmes subordonnées aux médecins. Les forceps (inventés par des chirurgiens) sont « le symbole d'une intervention violente et mutilante : manifestation de force bien plus que promesse de vie » (p. 35).

Quatre théoriciennes sont privilégiées par Catherine Larrère : Carolyn Merchant et Sylvia Federici mettent en évidence le processus historique par lequel s'est installée cette domination croisée ; Karen Warren et Val Plumwood en proposent des interprétations philosophiques. Dans *Caliban et la sorcière* (2014 [2004]), Federici⁵ pousse l'analyse du côté de l'installation du capitalisme dès la Renaissance en montrant le rôle central de « la chasse aux sorcières » en Europe et surtout sa perpétuation lors de l'expansion coloniale jusque dans l'Afrique contemporaine. « Penser c'est classer », rappelle pour sa part Warren⁶, et ce n'est qu'à partir du moment où intervient une logique de subordination dans des couples d'opposés que l'on peut parler d'un cadre conceptuel oppressif. Ici femme/sensibilité/nature est subordonné à homme/raison/culture. Warren parle de « dominations jumelles des femmes et de la nature » et l'on ne peut espérer mettre fin à la subordination des femmes sans s'attaquer à celle de la nature et réciproquement. Un féminisme sans écologie serait aussi vain qu'une écologie sans féminisme. Warren comme Merchant juge que les dominations jumelles sont un résultat historique qui peut donc être défait, ce qui engagerait un grand chantier

⁵ Silvia Federici (2014 [2004]). *Caliban et la sorcière Femmes, corps et accumulation primitive*, traduction du collectif Senonevero. Marseille/Genève-Paris, Éditions Senonevero/Éditions Entremonde.

⁶ Warren Karen (1990). « The Power and the Promise of Ecological Féminism ». *Environmental Ethics*, 12.

philosophique pour redéfinir les notions de bases (raison, rationalité, savoir). Val Plumwood⁷ enfin examine les dualismes, dont elle fait sa cible principale, qui configurent le cadre conceptuel de la pensée occidentale en tant qu'imposition dominatrice et logique du maître. L'une des caractéristiques de ces pensées est qu'elles donnent une valeur possible à la connexion entre femmes et nature. Cependant, si le lien dévaluant doit être déconstruit, « il faut encore, une fois que l'on s'est débarrassé du dualisme, réévaluer le statut des femmes, de la féminité et de la nature. N'est-ce pas là que l'essentialisme menace ? », interroge Catherine Larrère (p. 44).

Ce point est important : « Plumwood et Warren rejettent toute unification doctrinale pour l'écoféminisme dont elles affirment l'indépassable pluralisme » (p. 44) et elles sont attentives aux points de vue qui diffèrent des leurs ou s'y opposent. Catherine Larrère fait valoir que l'opposition entre constructivisme et essentialisme fait encourir le risque, en rejetant un « écoféminisme malsonnant » (spirituel par exemple) vs un écoféminisme respectable aux yeux de l'académie, de se priver d'idées et de formes de luttes créatives. Ce pourquoi, pour ces autrices comme pour Larrère qui en a fait le titre de l'ouvrage, l'écoféminisme doit s'écrire au singulier en laissant place à l'ensemble des voix qui veulent s'exprimer, dans leurs accords et leurs dissonances. Il s'agit bien sûr d'un pari intellectuel et politique exigeant, le seul à même de ne pas créer des exclusions et de redoubler des formes de dominations.

Le troisième chapitre revient sur l'écueil de l'essentialisme supposé de l'écoféminisme (les femmes *sont* nature) considéré comme une fin de non-recevoir pour beaucoup de féministes françaises. Est-ce que le fait de « dénaturiser » les femmes (c'est-à-dire les sortir de la domination jumelle avec la nature) les mettraient en droit d'exploiter la nature ? Pour mieux souligner que cette « égalité non critique » est bien sûr absurde. Tout comme l'est le « renversement » selon lequel l'association femmes/nature donnerait à celles-ci plus de valeur qu'aux hommes. Ainsi la critique de la naturalisation rate-t-elle

⁷ Plumwood Val (1993). *Feminism and the Mastery of Nature*. New York, Routledge.

généralement sa cible, puisque le féminisme d'anti-nature effectue seulement une critique de la naturalisation (des femmes) et laisse intacte la domination de la nature. C'est tout le système de pensée qui doit être repris afin de reconceptualiser les termes qui ont été « déformés et tronqués par la construction dualiste » (p. 51). La suite du chapitre est consacrée à la puissance de l'association entre femmes et nature, assurant la liberté des unes dans le respect de l'autre ainsi qu'aux formes plurielles que cette association a permis d'inventer et de vivre, qu'il s'agisse des relectures contemporaines de la Pacha Mama en Amérique du Sud, du mythe de Gaïa et des travaux de Charlène Spretnak⁸, de la Wicca ou des sorcières ressuscitées, depuis le mouvement WITCH (Women's International Terrorist Compagny from Hell) aux USA dès 1968 et *The Spiral Danse* de Starhawk (publié en 1979) jusqu'à la revue française *Sorcières* (1975-1982) et le succès du livre de Mona Chollet en 2018 (*Sorcières. La puissance invaincue des femmes*).

Retenons quelques points importants dans ce parcours entre activisme, spiritualité et néopaganisme. Mary Midgley fait remarquer que personne ne s'offusque des références d'Einstein à Dieu mais que l'on ricane à l'invocation d'une déesse comme Gaïa. Larrère reprend la formule de Donna Haraway (« J'aime mieux être cyborg que déesse ») mais rappelle que cette affirmation fait suite à une remarque d'Haraway (jamais citée en France) précisant que ces deux figures sont liées l'une à l'autre dans la danse en spirale (p. 56), allusion au livre de Starhawk sus-cité, ouvrage de référence du néopaganisme féministe. *Reclaim* – d'abord le nom du collectif *Reclaiming* créé par Spretnak (1979) – est devenu aujourd'hui le terme (repris par Émilie Hache pour son anthologie de 2016) qui désigne un ensemble de pratiques militantes visant une exploration dynamique pour révéler les potentialités ignorées d'une nature oubliée ou occultée, dans des relations réinventées qui ne sont jamais retour en arrière à une soi-disant nature authentique, mais des pratiques de réappropriation ou de relocalisation (selon la proposition de Geneviève Pruvost),

⁸ Charlotte Spretnak (1978). *Lost Goddesses of Early Greece: A Collection of Pre-Hellenic Myths*. Berkeley, Moon Books.

comme le montre le quatrième chapitre consacré à « ramener l'écologie à la maison ».

De quelle maison s'agit-il ? Principalement de celle dans laquelle les femmes des Suds habitent déjà, dans des logiques de survie et de subsistance qui mobilisent une responsabilité relationnelle que Warren et Plumwood ont explicitement située du côté des éthiques du *care*. Au-delà des enjeux moraux, rappelle l'auteurice, le *care* désigne la préservation des formes de vie humaines et non humaines. Or, on ne parvient pas à habiter les lieux si l'on ne parvient pas à les maintenir en bon état. Le travail domestique devient alors, retournement du stigmaté oblige, une condition de durabilité. Mais cela ne suffit pas à le libérer : s'appuyant sur les écrits de Geneviève Pruvost (*Quotidien politique. Féminisme, écologie et subsistance*, 2021), Catherine Larrère montre que « le féminisme de subsistance » en vient à critiquer l'expansion du salariat, l'industrialisation du travail domestique ainsi que le *care* salarié. C'est alors tout le système globalisé des prises en charge et du reste qui doit être revu. Des expérimentations fleurissent dans des communautés paysannes des Suds qui ne représentent pas un retard par rapport au capitalisme, mais offrent d'autres alternatives à la vie où s'exprime la puissance de création et d'action de femmes qui ne se déclarent pas toutes féministes.

Le cinquième chapitre est consacré à la puissance des femmes et à leur *empowerment*, défini selon Isabelle Stengers – dans sa postface de l'édition française de *Rêver l'obscur* de Starhawk (2015) – comme « l'ensemble des processus et des recettes par où chacun des membres d'un collectif acquiert, grâce aux autres et avec les autres, une capacité propre de penser, de sentir, de décider qu'il n'avait pas individuellement » (p. 91). Catherine Larrère rappelle que toute l'œuvre de Starhawk a cette capacité d'*empowerment* et souligne l'importance de la filiation anarchiste pour le mouvement écoféministe. Elle termine sur une idée qui chemine et structure l'ensemble du recueil : l'importance d'ouvrir des possibles, de ne pas se laisser abattre (par la puissance nucléaire...), menacer (par l'extractivisme...) ou aveugler (par les clivages idéologiques).

L'écoféminisme apparaît ainsi comme le pendant du *No alternative* de Thatcher et comme une école de la décolonisation des savoirs où l'Occident et singulièrement le féminisme français peuvent s'ouvrir aux apports des cultures dites « périphériques ». Celles-ci sont moins confiantes dans les outils des démocraties représentatives. Toutes ces femmes militantes, toutes ces initiatives *grassroot*, bien qu'elles ne se disent ni nécessairement féministes ni écologistes, ont en commun de lutter pour rester en vie (selon le titre du livre de Vandana Shiva, *Staying Alive*, 1988) et ne pas voir leur santé ou celle de leurs proches dégradées ou détruites par des installations contaminantes des sols et des rivières. La démocratie, conclut Larrère, ne doit pas être envisagée comme un système institutionnel, mais, comme le font Laugier et Ogien, en tant « qu'exploration de nouvelles formes de vie politiques, plus égalitaires et appropriés à l'expressivité humaine » (p. 109). L'écoféminisme devient dès lors un creuset de possibilités où peut s'exprimer la puissance des femmes, comme pouvoir du-dedans (*vs* pouvoir sur, selon les catégories de Starhawk), pouvoir de l'attachement et non de l'arrachement, contre le renoncement et la désillusion. *Reclaim !*

Pascale Molinier

Psychologie sociale, UTRPP, Université Sorbonne Paris Nord

Amia Srinivasan – *Le droit au sexe. Le féminisme au vingt-et-unième siècle*

2022, Paris, PUF, traduction française Noémie Grunenwald, 360 p.

Voici de quoi raviver des *Sex Wars* dont les braises sont encore chaudes. À l'appui d'études récentes, d'articles de presse, de textes juridiques et d'un corpus de théories féministes, *Le droit au sexe* passe au crible différentes plaies ouvertes du féminisme contemporain. Philosophe de chaire, Amia Srinivasan déroule six essais qui ont pour trame commune de s'efforcer de poser les contours d'une éthique féministe de la sexualité – *du sexe*, écrit-elle, comme pour aller directement là où le bât blesse. Si l'autrice prend parfois

position, elle cherche surtout à mettre les féministes face à leurs contradictions. Et, à bien des égards, la promesse est tenue. L'argumentation nuancée et un certain sens de la formule rendent la lecture inconfortable, tant la réponse féministe aux questions posées semble souvent aller de soi. Doit-on nier que certains hommes sont accusés de viol à tort ? Peut-on coucher avec ses étudiantes ? Existe-t-il un droit au sexe ?

Dans le premier essai, Srinivasan analyse les retombées du mouvement #MeToo. Elle y soutient que les fausses accusations de viol existent bel et bien, et que le féminisme n'a aucun intérêt à le nier. Depuis les lois Jim Crow jusqu'au *Title IX* des campus états-uniens, des hommes, souvent noirs, ont été écroués pour des crimes sexuels qu'ils n'avaient pas commis. En contrepoint, l'auteur brosse le portrait de l'Amérique blanche des fraternités et conventions républicaines demeurée longtemps imperméable aux accusations dont elle faisait l'objet. « Il n'y a pas de conspiration générale contre les hommes », écrit-elle, « mais il y a une conspiration contre certaines catégories d'hommes » (p. 27) : la présomption d'innocence, en bref, reste un privilège blanc. Dès lors, ce que craignent les hommes blancs, plus que les accusations, c'est de ne plus bénéficier d'impunité pénale et d'être traités comme eux-mêmes ont traité les hommes noirs jusqu'à présent. Quant à la demande de croire les femmes coûte que coûte, elle se heurte à l'exigence d'une lecture intersectionnelle. Srinivasan officialise ce que nous sommes déjà nombreuses à savoir : en fonction des rapports sociaux dans lesquels ils s'inscrivent, « certains viols comptent plus que d'autres » (p. 48).

C'est lors d'un cours donné à Oxford que débute le deuxième essai : Srinivasan s'étonne des positions anti-porno tranchées de ses étudiant·es ayant grandi avec le porno au point que celui-ci standardise désormais leur entrée dans la sexualité. L'anecdote est l'occasion de réexaminer l'objet de la discorde des *Sex Wars* : « Et si [les féministes anti-sexe] n'étaient pas hystériques, mais prescientes ? » (p. 88). De l'ordonnance Dworkin-MacKinnon à la loi britannique de 2014, les *porn bans* se sont davantage attaqués aux sous-cultures sexuelles qu'aux représentations les plus consensuelles de l'industrie. Pourtant, le porno tient d'abord sa puissance à la prescription de l'hétéro-

sexualité ordinaire, de celle qui n'a pas même le besoin de violenter les femmes pour réaffirmer leur infériorité. Ainsi, le sujet n'est pas de savoir si le porno est nuisible mais s'il doit être combattu. Et pour l'autrice, censurer le porno est un projet impraticable à l'heure de sa prolifération en ligne, qui ne conduirait en outre qu'à « renforcer l'hégémonie de la sexualité conventionnelle » (p. 117). En matière de résistance aux scripts pornographiques, Srinivasan choisit donc de faire confiance aux futures générations, mieux dotées que nous ne l'avons été en ressources féministes, pour faire fructifier leurs propres imaginaires sexuels.

Les troisième et quatrième essais déploient la thèse centrale de l'ouvrage et établissent l'illégitimité d'un supposé droit au sexe. En 2014, *l'involuntary celibate* Elliot Rodger assassine six personnes, en blesse quatorze autres, avant de se suicider. En recensant ces féminicides de masse, passés sous silence, l'autrice analyse le mouvement masculiniste qui érige le corps des femmes en dû. Pourtant, au-delà de sa seule misogynie, Rodger, métis blanc-asiatique, s'estimait aussi floué en raison de sa position dans les rapports de race et de la moindre « baisabilité » qui lui était à ce titre conférée. Construite en écho à la « violabilité » de MacKinnon, la notion soulève une idée simple : « Qui est désiré·e et qui ne l'est pas est une question politique » (p. 168). En témoignent ces mouvements d'*empowerment* portés par des femmes noires, trans, handies ou grosses déclamant que leurs corps aussi sont beaux et désirables. Srinivasan rapproche ces deux réalités pour mieux les distinguer : ce qui différencie les *incels* de ce type de revendications, c'est la présence ou non de coercition. Ainsi le féminisme doit inlassablement sonder la boîte noire de la fabrication de nos désirs, tout en se gardant d'abonder des rhétoriques dangereuses : « Il n'y a pas de droit au sexe. (Penser le contraire, *c'est* penser comme un violeur) » (p. 173). La préférence sexuelle innée n'en demeure pas moins une chimère et délivrer le sexe des entraves sociales, un devoir de féministe radicale.

Aux nostalgiques d'une pédagogie érotique, le cinquième essai livre une réponse tranchée. Plutôt que d'aborder les relations entre professeurs et étudiantes à travers le prisme du

chantage ou de la menace, Srinivasan se concentre sur celles qui consentent *a priori* par désir : « Est-ce trop futile, trop ennuyeux, de suggérer qu'au lieu de coucher avec son étudiante, ce professeur aurait dû... lui *faire cours* ? » (p. 222). Si le désir peut survenir dans la relation pédagogique, celle-ci s'établit sur fond de « profonde asymétrie épistémique » (p. 227), et franchir la ligne rouge devrait être formellement exclu. Srinivasan questionne la nature même du désir, entre possession et identification : nombre de femmes qui couchent avec leur professeur se rêvent secrètement à leur place. Lorsqu'un enseignant étanche la soif de connaissance d'une étudiante avec du sexe ou de l'amour, il faillit à sa tâche et entrave les aspirations académiques des femmes. Malgré la surmédiatisation des cas Jane Gallop ou Avital Ronnell, l'autrice rappelle à juste titre une variable non négligeable : ce sont majoritairement des professeurs hommes qui couchent avec des étudiantes femmes. Ainsi la défaillance est-elle également pro-féministe, de la part d'hommes ne refusant toujours pas de tirer profit de l'ordre sexuel à l'université.

Le dernier essai s'attarde sur une tension qui traverse l'ouvrage, celle des armes dont se dotent les féministes, entre justice et éducation. Avec une préférence marquée pour la seconde option, Srinivasan dénonce la conversion du féminisme dominant aux méthodes du capitalisme carcéral. Les lois contre les violences conjugales aux États-Unis, par exemple, ne tiennent pas compte de la surexposition des femmes noires et latinas aux violences de la police censée les secourir, ni de leur dépendance économique qui les conduit souvent à ne pas dénoncer leur conjoint. Or, le chômage des hommes est l'une des causes des violences qu'ils exercent ; pourquoi le féminisme a-t-il si peu fait sien la revendication du plein emploi ? L'approche carcérale, martèle Srinivasan, offre surtout des gages d'immobilisme et « une couverture à la classe dirigeante » (p. 279). À l'heure où est vantée l'universalité de *MeToo*, l'autrice décline la priorité politique de la lutte contre les violences, cadet des soucis (mais souci tout de même) des femmes parmi les plus pauvres. Depuis les niches féministes des instances de gouvernance mondiale jusqu'aux marges, Srinivasan appelle à opérer un décentrage, déjà formulé par

d'autres, et à hiérarchiser nos ambitions : « Les féministes ne doivent pas renoncer au pouvoir [...] mais elles doivent planifier ce qu'elles feront quand elles en auront » (p. 312).

Dénaturaliser le désir, borner la liberté sexuelle, ne plus faire du consentement le seul critère du sexe autorisé : le projet de Srinivasan n'a rien de neuf, mais il formalise beaucoup de non-dits, et dans un style accessible au plus grand nombre. Certains points traités peuvent paraître obscurs à l'œil français : la prostitution a déchiré nos mouvements bien davantage que le porno ; les excès de zèle du *Title IX* contrastent avec le défaut d'uniformisation de nos cellules d'écoute. D'autres s'internationalisent, à l'instar de la montée de la mouvance TERF⁹ ; et pour penser ce conflit, Srinivasan offre une précision utile : si le droit au sexe n'existe pour personne, les femmes trans n'ont jamais exigé qu'un droit au respect. Ni manifeste, ni proposition théorique, l'ouvrage s'achève toutefois sur un frustrant manque de conclusion. Sans résoudre toutes les questions soulevées, il fait figure de chantier inachevé pour la théorie féministe. Et maintenant que c'est écrit, qu'allons-nous faire ?

Farah Deruelle

Sociologie, Université Toulouse Jean-Jaurès
Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir
(CERTOP)

Judith Butler – *La Force de la non-violence. Une obligation éthico-politique*

2021, Paris, Fayard, traduction par Christophe Jaquet, 256 p.

Dans *La Force de la non-violence*, Judith Butler poursuit le parcours théorique qui, depuis *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre* (éditions Amsterdam, 2005), l'amène à s'interroger sur les cadres de justification de la violence et les formes de précarisation différentielles qu'ils induisent. Partant dans cet ouvrage d'une analyse critique de la guerre sémantique entourant les défi-

⁹ *Trans-exclusionary radical feminist*, mouvance excluant les personnes trans des luttes féministes.

nitions de la violence (physique, morale, économique, politique) et les circonstances dans lesquelles elle peut être justifiée politiquement (légitime défense, maintien de l'ordre, « guerre préventive », manifestations, boycotts, grèves, etc.), il y déploie une défense éthico-politique de la non-violence. Il y délimite, plus précisément, les contours d'un « pacifisme militant » et « agressif » qui vise à retourner collectivement la violence contre les dispositifs politiques, économiques et sociaux qui en autorisent l'exercice systématique contre les mêmes populations.

Lucide sur le scepticisme entourant autour de ce type de proposition, en particulier dans les milieux intellectuels et militants de gauche où la violence apparaît souvent comme l'ultime moyen de se défendre contre la violence sociale et étatique, Butler construit son argument à partir d'un double constat. Il observe, d'une part, qu'une même logique identitaire traverse ce mode de justification de l'autodéfense et celui par lequel s'est construit le monopole étatique de la violence. Il remarque, d'autre part, qu'ils minimisent tous deux le caractère immaîtrisable de la violence en considérant qu'on peut l'utiliser comme un moyen en vue d'une fin. Selon Butler, ces deux présupposés demandent à être déconstruits car ils donnent force aux raisonnements moraux et politiques par lesquels l'usage de la violence se trouve aujourd'hui régulé et instrumentalisé à des fins coercitives. Ils activent en effet les deux fantasmes à partir desquels la violence s'est trouvée historiquement légitimée en certaines circonstances et délégitimée dans d'autres : le fantasme de l'état de nature qui structure l'interdit de tuer à la fois sur le plan moral et politique et le fantasme de persécution qui structure quant à lui les principes, les buts et les modalités de la préservation de la vie d'autrui.

Situant ainsi son propos à l'intersection de la théorie politique, de la philosophie sociale et de la psychanalyse, Butler avance dans le premier chapitre de l'ouvrage que les débats politiques au sujet des conditions d'un exercice légitime de la violence sont traversés par un imaginaire individualiste et étatiste du conflit violent et de sa résolution. Dans celui-ci, le conflit est figuré comme un face-à-face entre des hommes adultes, hétérosexuels et blancs, « autosuffisant[s], sans dépen-

dance, saturé[s] d'amour de soi et sans aucun besoin d'autrui » qui sont obligés, pour ne pas s'entretuer, de transférer à une instance tierce (l'État) leurs capacités de destruction. Butler démontre qu'une telle fiction, en oblitérant sa propre pré-histoire, c'est-à-dire le fait que ces hommes ont été des enfants dépendants du soutien d'autrui (et qu'ils continuent, par ailleurs à l'être en tant qu'adultes), a deux effets sur nos manières de percevoir et d'interpréter les faits de violence. D'un côté, cette scène fantasmagorique permet de renvoyer la question de l'usage légitime de la violence à celle de l'autoconservation d'un sujet, ou d'un groupe homogène de sujets contre une menace externe. Son usage contre celles et ceux qui n'y appartiennent pas pleinement (par exemple, les personnes racisées, féminisées ou sans papiers) est ainsi autorisé. De l'autre, elle permet d'invisibiliser les violences systémiques liées à la division genrée et racialisée des activités de soutien à la vie. Un déni de la dépendance est à l'œuvre, dont l'effet principal est de détacher la question de la conflictualité sociale de celle de l'organisation économique et politique du soutien à la vie.

Dans le chapitre 2, Butler approfondit ces deux points. Iel montre que les décisions morales et politiques au sujet de la préservation de la vie d'autrui reposent sur des formes d'arbitrage dans lesquels jouent des « présupposés démographiques » dont les objets sont la précarité d'une vie et sa valeur. Marqués par des biais racistes, sexistes, classistes et validistes, ceux-ci orientent la manière dont nous reconnaissons l'exposition de tel individu ou telle population à la brutalité et dont nous évaluons le risque d'une interaction violente avec elles et eux. Ils entraînent une « distinction douteuse et assez arbitraire » entre les personnes qu'il faut défendre et celles dont il faut se défendre, où la possibilité phantasmagorique que les premières soient persécutées justifie l'usage de la violence contre les secondes. Butler montre que cette justification de l'autodéfense est problématique en deux sens. D'un côté, elle produit une division entre agresseur·euses/agressé·es qui ne peut que nous entraîner dans un cycle perpétuel et asymétrique de haine et de vengeance, dont les victimes systématiques sont celles et ceux qui ne peuvent être reconnus·es comme des vies dignes de deuil (pleurables) ou des vies précaires (manquant

d'un soutien pourtant nécessaire). De l'autre, cette justification fait de l'invulnérabilité l'horizon de la préservation de la vie, ce qui a pour conséquence de renforcer le déni de dépendance sur lequel s'est progressivement établie une organisation discriminante et excluante du soutien à la vie. En d'autres termes, cette « protection violente de la violence » justifie non seulement un usage continu et ciblé de la violence contre les mêmes groupes, mais justifie aussi une indifférence létale à l'endroit de leurs conditions de vie et, plus généralement, le *statu quo* raciste, validiste et hétérosexiste qui fait de la mise en place de réseaux de soutien égalitaires, accessibles à tous·tes et adaptés à la diversité de leurs besoins, une question politique mineure.

Face à ces constats, Butler démontre dans les chapitres 3 et 4 la nécessité d'une stratégie de résistance non violente qui partirait de la reconnaissance du fait qu'aucune vie ne se maintient dans l'existence, sans un ensemble d'institutions sociales et économiques permettant à ses besoins d'être satisfaits, et sans un environnement ergonomique et non pollué. S'inspirant de la façon dont la psychanalyste Mélanie Klein décrit le « fantasme de réparation » qui caractérise les rapports primaires de soin, Butler avance que faire place au caractère inextricable de la dépendance et à l'agressivité qu'elle peut générer permet de remanier la question de la préservation de la vie, ainsi que celles, connexes, de l'interdiction de tuer et de ses exceptions. Iel met en exergue que dans les relations qu'étudie Klein, le maintien d'un lien vexatoire mais nécessaire à la préservation de la vie d'autrui est instruit par un désir inconscient de panser les blessures générées par un soutien primaire discontinu et, parfois, inadapté. Ce maintien relève d'une « attention par anticipation à une autre vie » où se manifeste un effort actif « d'empêcher le dommage que nous pourrions causer ou qui pourrait être causé par d'autres ». Dans la mesure où nous avons tous·tes l'expérience d'un tel « *care* anticipateur », sans quoi nous ne serions pas en vie, Butler estime qu'il peut être mobilisé pour forger un imaginaire éthico-politique alternatif de la conflictualité sociale reposant non plus sur l'appartenance à un groupe, mais sur une condition partagée de dépendance et d'interdépendance.

Fondé sur le postulat d'une « égale pleurabilité des vies », cet imaginaire substituerait à la logique de protection des siens, qui caractérise aujourd'hui les débats au sujet de la violence, une logique de sauvegarde des conditions d'un futur vivable pour tous·tes. Il constituerait ainsi un contre-point critique permettant de dénoncer les mécanismes par lesquels l'auto-défense est instrumentalisée politiquement pour consolider les rapports de domination, tout en venant motiver des stratégies de résistance non violentes qui fonctionneraient en redirigeant la rage que la dépendance et la vulnérabilité peuvent faire naître en nous contre les institutions sociales, économiques et politiques qui « maximisent » la précarité de certaines personnes et la « minimisent » pour d'autres. Il pourrait en ce sens être investi, d'une part, pour trouver « des façons de vivre et d'agir dans ce monde de telle sorte que la violence soit contrôlée ou améliorée, ou que sa direction soit inversée ». D'autre part, il permettrait contrer les mécanismes qui autorisent actuellement la disqualification des violences sexuelles, la criminalisation des manifestant·es et l'emprisonnement d'opposant·es politiques, la minimisation des violences policières et sociales à l'encontre des minorités racisées, sexuelles et de genre, ainsi que les discriminations et les exclusions qui se nouent dans la division genrée et racialisée des activités de soutien à la vie.

L'intérêt de la défense de la non-violence proposée par Butler réside, comme iel le souligne dans la postface de son ouvrage, dans le fait qu'elle ne nie ni le caractère irréductible de la violence, ni sa nécessité en certaines circonstances. Prenant au sérieux la difficulté de contenir les effets de la violence une fois celle-ci déclenchée, son texte offre une conception alternative de la résistance dans laquelle le fait que la violence tende toujours à se déchaîner est pleinement théorisé. Ce tour de force, cependant, repose sur une approche psychanalytique de la formation relationnelle du sujet qui ne permet pas toujours à Butler d'articuler de manière convaincante le lien entre l'existence de rapports interpersonnels de dépendance et le postulat d'une interdépendance universelle entre les êtres vivants. L'interdépendance n'est jamais clairement définie, laissant sans réponse la question de

savoir ce à quoi renvoie cet « inter » qui semble obscurément joindre toutes les dépendances en un système unifié de relations réciproques. Butler présuppose que toutes les vies participent d'un même réseau de soutien, sans que l'on sache toujours bien ce qui justifie un tel postulat, et sans qu'on saisisse tout à fait les conditions matérielles et symboliques qui permettraient à des vies, aujourd'hui différenciellement dépendantes et vulnérables, de participer en égales à un tel réseau. En faisant reposer sa démonstration sur un cadre d'interprétation anhistorique des émotions et de la psyché, Butler ne parvient pas à rendre compte pleinement de la diversité des rapports de pouvoir qui se jouent dans les formes d'assignation à la dépendance et à la vulnérabilité, et s'empêche ainsi de donner une profondeur historique et critique au concept clé à partir duquel iel articule des stratégies alternatives pour « mettre frein à la violence ».

Lucile Richard

Docteure en Théorie Politique, Sciences Po
Associée au Centre de recherches politiques de Sciences Po
(CEVIPOF)

Marie Buscatto – *La TRÈS grande taille au féminin. Les ambivalences d'une stature « hors-norme »*

2022, CNRS Éditions, 287 p.

Le concept « *heightism* », créé par le sociologue américain Saul Feldman en 1971 pour décrire la discrimination portant sur la (petite) stature¹⁰ n'a, en un demi-siècle, donné lieu à aucune traduction française. Le « staturisme », tel que je propose ici de le nommer à partir du néologisme de Feldman, est, en France, une discrimination innommée (s'il en est une). Cette absence d'écho s'explique tout à la fois par le manque de questionnement sur les idéologies de la stature, l'absence de militance et

¹⁰ Feldman Saul D. (1975 [1971]). « The presentation of shortness in everyday life. Height and heightism in American society: Toward a sociology of stature ». In Feldman Saul D., Gerald W. Thielbar (eds.), *Life Styles. Diversity in American Society*. Boston, Little Brown and Company: 437-443.

un contexte social où le staturisme s'épanouit au cœur des familles, empoisonnant l'air de ces petites phrases auxquelles seules des Nathalie Sarraute ou des Amélie Nothomb savent donner vie en littérature : « Quand même... ça serait bien si tu arrivais à grandir ne serait-ce que de cinq centimètres de plus », « La coiffeuse qui m'a coupé les cheveux, c'est marrant, elle était encore plus minus que vous », sont des phrases qui m'ont été adressées, respectivement, à l'âge de 12 ans par la personne qui m'a donné naissance, et par une « belle-mère » quand j'en avais 43 (je mesure 1 mètre 57). Au-delà de la question du caractère conscient ou inconscient de la violence psychologique exercée, dont on laisse l'énigme aux psychologues, la violence d'essence sociale dont ce type de phrase est l'expression involontaire devrait interroger au premier chef les sociologues.

La sortie – inattendue dans le paysage sociologique français – du livre de Marie Buscatto réalise comme un appel d'air dans ce « turbulent silence », pour reprendre le titre d'un roman d'André Brink. Et il le réalise sur un versant de la question qui complexifie très heuristiquement la question du staturisme. En effet, cet ouvrage ne parle pas d'une discrimination visant les individus de petite taille assignés hommes – ce dont traitent les ouvrages en langue anglaise¹¹ et l'un des rares livres de sociologie sur le sujet existant en France¹² – mais de discrimination ciblant les individus de très grande taille assignés femmes. Il faut savoir que le diagnostic de petite stature et le traitement médical par hormone de croissance¹³ sont deux fois plus fréquents pour les enfants assignés garçons¹⁴. Ce traitement médical existe aussi comme tentative de limiter la croissance chez les enfants assignés fille

¹¹ Hall Stephen S. (2006). *Size Matters: How Height Affects the Health, Happiness, and Success of Boys - And the Men they Become*. New York, Houghton Mifflin Company.

¹² Herpin Nicolas (2006). *Le Pouvoir des grands. De l'influence de la taille des hommes sur leur statut social*. Paris, La Découverte.

¹³ Murano Maria Cristina (2019). *Critical Paediatric Bioethics and the Treatment of Short Stature. An Interdisciplinary Study*. Linköping Studies in Arts and Sciences, 764.

¹⁴ Grimberg Adda *et al.* (2015). « Gender bias in US pediatric growth hormone treatment ». *Scientific Reports*, 5 : 11099.

qui risqueraient de devenir des adultes de trop grande taille¹⁵. Les traitements visant à réduire la croissance, comme ceux visant à l'augmenter, sont administrés dans le but officiel de minimiser les souffrances psychologiques que la discrimination sociale engendre (et en traitent donc les effets et non les causes). Il y a, au centre du livre de Marie Buscatto, un verbatim glaçant (p. 69-70) :

Vers mes 11 ans, j'en avais vraiment marre d'être grande, je ne voulais pas grandir, j'étais partie pour faire 1,80 m et ça me déprimait. J'ai essayé de me casser les genoux, de façon assez brutale, ça n'a pas marché, heureusement, sinon j'aurais sûrement des séquelles. J'avais appris que quand on cassait une articulation ça influençait la croissance du membre. J'avais appris ça par un médecin de notre entourage qui avait parlé d'un collègue qui avait le bras court parce qu'il s'était cassé le coude. Je me suis dit que si je me pétais les genoux, je serai plus petite. Du coup, j'ai essayé de me casser les genoux avec la portière de la voiture.

Cet aveu fait tout à coup prendre conscience de ce qu'une enquête – qui pourrait être inconsidérément taxée de trouvaille de sociologue en mal d'objet – réussit à faire surgir d'ordinairement terrible. Profitant de ce qu'un résumé académique du livre de Buscatto a déjà été publié¹⁶, ma description sera brève, afin de mieux expliciter l'importance que cet ouvrage revêt pour les études sur le genre.

La très grande taille au féminin est une enquête qualitative qui se distingue autant par sa modestie sociologique que par sa dimension réflexive (Buscatto faisant participer de la construction de son objet le fait d'avoir personnellement une très grande taille et d'être mère de deux filles de très grande taille). Y sont entrecroisées une observation des échanges de communautés Facebook (constituées autour de la très grande taille) et des

¹⁵ Rayner J.A., Pyett P., Astbury J. (2010). « The medicalization of "Tall' Girls": A discourse analysis of medical literature on the use of synthetic oestrogen to reduce female height ». *Social Science & Medicine*, 71 :1076-1083.

¹⁶ Bachi Jasmine, Mettetal Barbara, Rullier Marie (2022). « Marie Buscatto, *La TRES grande taille au féminin* », *Lectures*, Les comptes rendus, mis en ligne le 28 avril 2022.

entretiens biographiques avec 51 personnes assignées femmes mesurant plus d'1,77 m (2 à 3 % de la population « féminine » en France, sources en note p. 11). L'enquête consiste, c'est son intention déclarée, à éclairer les trajectoires de vie des personnes enquêtées. En quoi la très grande taille pourrait affecter directement ces trajectoires (scolaires, sentimentales, professionnelles, reproductives), sans que les personnes intéressées n'en aient une conscience claire se révèle source de problématisation majeure. Le fil de l'enquête, riche de questionnements, nuancé quant à ses conclusions, permet l'exploitation possible de plusieurs pistes thématiques, la première étant celle, classique, de l'écart à la norme et du stigmate au sens d'Erving Goffman. Ce fil aboutit, chapitre six, à ce que mon propre travail sur la stature m'amène à considérer comme le point d'orgue de l'ouvrage : ce que la mise en couple hétérosexuel « fait » à la grande taille des individus assignés femme.

Si l'enquête montre qu'une taille très au-dessus de la moyenne peut constituer, dans l'enfance, un avantage relatif du fait du rôle de leader qu'elle rendrait plus aisé, « en ne limitant pas encore les rencontres avec des amoureux plus petits » (p. 33), elle vire à l'adolescence en net désavantage. Face aux micro-agressions quotidiennes portant sur leur grande taille, les deux tiers des personnes assignées filles en viennent à se considérer comme « des êtres gênants, imposants pour autrui, et se trouvent en difficulté dans leur environnement social » (p. 107). Ce sentiment d'inadéquation va s'aggravant avec « l'entrée dans la sexualité », selon l'expression d'Isabelle Clair.

La très grande taille finit par devenir aussi limitante dans la mise en couple que l'est le milieu d'origine, ou que peut l'être la catégorie femme pour accéder aux métiers les mieux payés (discrimination sexiste que la grande taille n'annule pas : c'est aussi un résultat notable de l'enquête de Buscatto). « Si je pouvais avoir 5 cm de moins ça serait bien [...] Notamment par rapport aux hommes d'avoir un peu plus de choix » (verbatim, p. 246). Que la *male taller norm*¹⁷, concept lui aussi forgé en anglais, désignant les personnes assignées garçons comme

¹⁷ Stuart Gillis John, Avis Walter E. (1980). « The male-taller norm in mate selection ». *Personality and Social Psychology Bulletin*, 6 (3) : 396-401.

devant être l'élément le plus grand dans un couple soit une norme au sens foucauldien, rappelée par tout le monde, « et notamment par les hommes », Buscatto en confirme l'existence côté-femmes. La conclusion est forte : « Les femmes de très grande taille disent toutes leur difficulté à se mettre en couple du fait de leur très grande taille » (p. 187). Ce résultat d'enquête constitue, pour la sociologie du genre, une véritable pépite, dont Buscatto engage à exploiter le filon.

Le fait qu'une petite taille signe historiquement l'appartenance à des classes sociales économiquement – et nutritionnellement – défavorisées en Europe est une réalité dont l'histoire anthropométrique a amplement donné des preuves¹⁸. Comme « la couleur » de peau signe aujourd'hui la racisation de populations d'origine africaine, une petite taille, surtout pour les personnes assignées garçons, se révèle un puissant signal classiste dans les sociétés européennes. Stigmate « réel » d'une domination économique courant sur des siècles, elle est l'indicateur pernicieux du déficit d'intelligence que les classes exploitantes ont invoqué pour justifier et ainsi se dédouaner de la paupérisation dans lesquelles leur exploitation a plongé la population restante (des études d'anthropologie biologique existaient encore il y a 50 ans en France pour corrélérer petite stature et faiblesse du QI¹⁹). Le staturisme qui s'incarne dans le souhait – aussi biologiquement irrationnel que psychologiquement morbide – des parents des classes moyennes d'avoir des enfants (des deux « sexes ») qui grandissent au-delà de leur potentiel génétique²⁰ ne peut se comprendre qu'au prisme de cette construction historique de la petite stature comme un « révélateur » d'infériorité intellectuelle.

¹⁸ Heyberger Laurent (2005). *La Révolution des corps. Décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940*. Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

¹⁹ Schreider Eugène (1956). « Taille et capacités mentales. Étude expérimentale et statistique d'une corrélation apparemment simple », *Biotypologie*, 17 : 21-37.

²⁰ Medeiros Aimée (2016). *Heightened Expectations: The Rise of the Human Growth Hormone Industry in America*. Tuscaloosa, University of Alabama Press.

Ces questions dérangeantes (qu'avait bien mises sur l'établi Pierre Bourdieu dans *La Distinction*) sont délaissées par la sociologie française : l'absence de traduction du concept *heightism* en est un éclatant indice. Ce n'est pourtant qu'une fois la question des discriminations sur la petite taille bien comprise comme discrimination « classiste » que la sociologie peut commencer à penser le paradoxe que constitue la discrimination des « femmes de très grande taille ». Cette discrimination, qui tire, manifestement, en sens opposé à la discrimination classiste, permet de faire toute la lumière théorique sur une logique qu'un certain aspect de la discrimination des individus de sexe masculin de petite taille ne permettait que d'entrevoir, sans autoriser à la théoriser complètement : une logique qui appartient à « l'ordre genré » comme le note Buscatto et qu'il conviendrait peut-être d'appeler ici « genriste », pour la distinguer de la logique classiste.

L'enquête de Buscatto s'attaque de front aux logiques genristes que ni Herpin, ni les sociologues en étude du genre d'ailleurs, n'ont encore su pointer sociologiquement du doigt. Elle confirme que la discrimination des hommes de petite stature et de celle des femmes de très grande stature représente fondamentalement les deux faces de la même médaille. Les femmes de très grande taille, dit Buscatto, sont « un élément fort de perturbation de l'ordre genré » (p. 14), elles apparaissent aux autres et donc à elles-mêmes, comme « des femmes qui n'en seraient pas vraiment » (p. 271). Ce fil théorique est solide. Je vais tenter de l'explicitier en deux phrases. La *male taller norm* donne lieu à des pratiques matrimoniales « d'appariement sélectif » comme les qualifiait Goffman. Or *L'Arrangement des sexes* en donnait en 1977 toutes les clés d'analyse : ces pratiques d'appariement relèvent pour Goffman d'une manipulation optique destinée à faire apparaître visuellement comme « absolu » un écart de stature homme/femme qui n'a de valeur que statistique²¹. Les couples où « la femme est plus grande que l'homme » provoquent ce que j'appelle un malaise dans la catégorisation : ce malaise d'un écart statural inversé l'est moins dans le sens d'un renversement possible de la domination

²¹ Goffman Erving (2002 [1977]). *L'Arrangement des sexes*, traduit de l'anglais par Hervé Maur. Paris, La Dispute : 93.

(qu'il suggère en effet visuellement) que dans l'idée que l'ordre social pourrait être vu tel qu'il ne veut surtout pas apparaître : arbitraire et susceptible d'être renversé.

J'ai eu un regret à ma lecture : que Marie Buscatto, qui a été à l'origine d'un manuel intitulé *Sociologies du genre*, n'ait pas pleinement inscrit son enquête dans le champ des études sur le genre. La problématisation aurait alors exigé une réelle mise en perspective des résultats existant sur « la petite taille au masculin », et de les re-théoriser à la lumière de l'enquête. Cet effort aurait peut-être permis de réduire la place des verbatim (essentiels mais envahissants) au bénéfice de pistes moins diversifiées, appelant moins le consensus disciplinaire, mais plus conceptuellement inattaquables. Cependant, il faut prendre cette enquête comme Buscatto la présente : une enquête pour « tâter le terrain » et édifier les bases d'une problématisation de plus grande envergure.

Elle est appelée à faire date pour la sociologie du genre : l'objet qu'elle invite à construire participe à la mise au jour de ce que Nicoletta Diasio a appelé « une biopolitique à bas bruit ». Elle donne aux sociologues des armes face à l'hégémonie des modèles faussement scientifiques de « la psychologie évolutionniste pop »²² qui dominent le champ d'étude sur les « préférences » de stature dans la mise en couple. La perspective constructiviste argumentée qu'offre Buscatto est en effet à même de contrer efficacement les interprétations évolutives scabreuses qui ont séduit des sociologues comme Herpin et d'initier un dialogue fructueux avec les perspectives sérieuses de biologie évolutive qui voient le « dimorphisme sexuel de stature » (objet d'étude des sciences de la vie) comme la conséquence possible des pratiques d'assortiment sélectif tel que les décrivait Goffman. Seul ce dialogue interdisciplinaire permet d'expliquer comment un dimorphisme sexuel inscrit dans l'ADN peut justement résulter d'une forme d'eugénisme qui passe actuellement sous le radar de la sociologie et qui consiste tout bêtement à dissuader

²² Comme l'appelle le philosophe des sciences Philip Kitcher (1985) dans *Vaulting Ambition. Sociobiology and the Quest for Human Nature*. Cambridge, MIT Press.

collectivement les individus de former des couples hétérosexuels selon leur position relative aux deux extrêmes d'une courbe de Gauss (en l'occurrence en empêchant le plus possible que ne se reproduisent les hommes de « très petite taille » et les femmes « de très grande taille »).

Priscille Touraille

Anthropologie sociale, CNRS, UMR7206

Éco-Anthropologie, Muséum national d'Histoire naturelle

Loïc Szerdahelyi (dir.) – *Quelle égalité pour l'école ?*

2022, Paris, L'Harmattan, 210 p.

Si le rôle de l'école dans la promotion de l'égalité des sexes a fait l'objet de nombreuses publications en sciences de l'éducation, l'ouvrage *Quelle égalité pour l'école ?* propose une façon inédite d'interroger ce sujet en utilisant comme base de réflexion deux conceptualisations du principe d'égalité développées par Réjane Sénac (2015 ; 2019)²³: « l'égalité sous conditions » et « l'égalité sans condition ». La première « qualifie une situation où l'égalité est, à la fois, conditionnée en termes de principe de justification et négociée en ce qu'elle génère comme plus-value » (p. 27). Or, pour Sénac, l'égalité doit se faire sans condition, c'est-à-dire sans que l'on demande aux femmes d'être complémentaires aux hommes (ou aux spécificités qu'ils sont supposés apporter). Elle doit aussi se faire, même si elle n'est pas économiquement rentable. Ainsi, l'égalité sans condition est entendue comme « un horizon politique de non-domination structurelle et relationnelle valorisant la reconnaissance des similarités par-delà les différences » (p. 27). À partir d'un angle d'analyse emprunté à la science politique, les contributrices de l'ouvrage répondent à cette question en revisitant des thématiques clés de l'égalité en éducation, telles que la mixité, la féminisation de l'enseignement ou encore les politiques éducatives et leur mise en œuvre.

²³ Sénac Réjane (2015). *L'égalité sous conditions : Genre, parité, diversité*. Paris, Presses de Sciences Po ; (2019). *L'égalité sans condition. Osons nous imaginer et être semblables*. Paris, Rue de l'échiquier.

Les questionnements sous-jacents à l'ouvrage sont issus « d'une réflexion collective initiée "par le bas" » (p. 21), car ils résument les préoccupations – théoriques et pratiques – des futures professionnel·les de l'éducation, qui ont émergé lors d'un séminaire semestriel sur l'égalité filles-garçons organisé par le coordinateur de l'ouvrage à l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Dijon, entre 2017 et 2021. Dans les débats qui en ont découlé, les étudiant·es étaient amené·es à réfléchir à comment dépasser les tensions existantes entre égalité formelle/(in)égalité réelle et égalité/équité en mobilisant les notions d'égalité sous ou sans condition. Ces considérations ont été complétées en 2018 dans le cadre d'un colloque sur les questions de genre en Éducation Physique et Sportive visant, entre autres, à penser à « une mixité réfléchie à travers l'horizon politique d'une égalité sans condition » (p. 26). Le livre *Quelle égalité pour l'école ?* reprend ces réflexions, en proposant dans les quatre chapitres des pistes plus élargies pour penser le concept d'égalité en éducation, en France comme ailleurs, et en mobilisant différentes disciplines.

Dans le premier chapitre, Geneviève Pezeu retrace l'histoire de l'éducation des filles dans le système scolaire français, décrivant plus particulièrement le processus historique de la « mise en mixité ». « [C]ette transformation majeure du système éducatif » (p. 42) s'est instaurée silencieusement « sans réflexions politiques, didactiques ou pédagogiques » (p. 41), ce qui n'est pas sans conséquence pour l'égalité. L'idée initiale d'aboutir à une égalité des chances socio-économiques en associant filles et garçons dans un système scolaire pensé au masculin et en leur offrant les mêmes enseignements peut être vue comme une « démarche égalitaire sous conditions » (p. 46). En effet, si d'un côté les filles ont accès à un parcours scolaire similaire à celui des garçons, de l'autre elles sont invisibilisées par un système qui les oblige à se conformer « aux codes de conduite dictés par l'enseignement masculin » (p. 61) et, en même temps, à composer avec un manque d'intérêt politique et d'efforts financiers vis-à-vis de leur éducation. De plus, le fait que cette mixité n'ait pas été réfléchie en termes d'égalité réelle entre les sexes, en ayant pour but la lutte contre les discriminations sexistes par exemple, produit un système éducatif qui

entretient les différences entre garçons et filles. Les inégalités de traitement qui en découlent continuent à reproduire les hiérarchies socio-sexuées au détriment de ces dernières. Pour pouvoir atteindre une égalité sans condition, l'auteurice souligne la nécessité de prendre conscience que la mixité n'est pas une simple juxtaposition des sexes.

Les réflexions sur comment parvenir à « une mixité plus égalitaire » (p. 71) en milieu éducatif sont poursuivies par Nicole Mosconi²⁴ dans le deuxième chapitre. Elle y analyse ce qui entrave une égalité sans condition et ce qui la faciliterait dans le système scolaire français actuel, que l'auteurice considère être construit sur la base d'une égalité sous conditions. Pour elle, l'adhésion d'élèves et d'enseignant·es aux modèles hiérarchiques socio-sexués et hétéronormés de notre société, qui organisent également le système scolaire, les empêche de prendre conscience des enjeux de domination genrée qui imprègnent les interactions quotidiennes au sein des établissements scolaires. L'invisibilisation inconsciente des enjeux du genre par les enseignant·es et les élèves produit des socialisations inégalitaires qui affectent également le choix d'orientations scolaires et professionnelles. Pour réaliser une égalité sans condition, Mosconi propose de transformer les politiques éducatives, les programmes scolaires et la formation des enseignant·es en mettant en évidence, par une critique explicite, les normes et les croyances permettant aux systèmes de domination de subsister. Prendre conscience du système du genre permettrait aux élèves de devenir plus indépendant·es dans leur construction identitaire et de s'éloigner des normes rigides de genre imposées par leur groupe d'appartenance leur attribuant des rôles sociaux prédéfinis. Étant donné que la domination uniformise les personnes dominées, tendre vers une mixité égalitaire signifierait donc « permettre à chaque individu·e de s'ouvrir à la richesse de toutes les diversités possibles » (p. 93).

Marie-Pierre Moreau analyse dans le chapitre 3 l'impact des débats autour de la féminisation de l'enseignement en Angleterre. En reparcourant les usages multiples du terme *fémínisation* employé par les pouvoirs publics, le secteur

²⁴ Il s'agit du dernier texte écrit par Nicole Mosconi avant son décès. Sa publication, à titre posthume, lui rend hommage.

scolaire et les médias, l'auteurice souligne qu'indépendamment du choix terminologique, cette dernière « a été construite principalement comme un problème [public] » (p. 110). En effet, elle serait responsable, entre autres, de la sous-réussite scolaire présumée des garçons, dont la construction identitaire souffrirait de l'absence de *roles models* masculins dans l'environnement scolaire. Pour y remédier, des mesures visant à favoriser l'accès des hommes dans l'enseignement ont été mises en place. Cependant, sous-entendre que les garçons ont besoin de *role models* masculins pour réussir « diffus[e] implicitement le modèle d'une égalité *sous* conditions et [a] des effets délétères sur l'égalité de genre » (p. 116), car cela renforce une vision essentialiste et binaire du genre ainsi que le maintien de la valence différentielle des sexes (Héritier 1996 ; 2002)²⁵. Pour Marie-Pierre Moreau, une remise en cause de ces visions « binaires et fixistes du genre » (p. 119) est nécessaire pour aspirer à une égalité sans condition.

Sigolène Couchot-Schiex et Isabelle Collet interrogent quant à elles, dans le chapitre 4, les politiques éducatives en faveur de l'égalité filles/garçons en France et en Suisse. Dans les deux pays, même si « l'égalité fait officiellement consensus » (p. 129), personne ne semble réellement savoir ce que signifie « faire égalité », car les politiques éducatives se sont rarement préoccupées de définir ce concept ou de remettre en cause les mécanismes à l'origine des inégalités. Selon les auteurices, pour atteindre une égalité sans condition, il faut « un projet de société qui passe par l'éducation » (p. 148). Celui-ci commencerait par penser la création d'une formation qui donnerait aux filles et aux garçons non seulement les mêmes chances d'apprendre, mais aussi « des opportunités d'égale valeur sociale » (p. 129), en évitant ainsi l'illusion d'une égalité dans la différence qui essentialise et naturalise les hiérarchies et assignations, attribuant aux groupes minorisés le statut de « non-frères » (Sénac 2017)²⁶.

²⁵ Héritier Françoise (1996). *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris, Odile Jacob ; (2002). *Masculin/ Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*. Paris, Odile Jacob.

²⁶ Sénac Réjane (2017). *Les non-frères au pays de l'égalité*. Paris, Presses de Sciences Po.

Clarifier le flou d'orientation autour de la mise en œuvre des politiques égalité est nécessaire pour élaborer une réponse pédagogique systémique conçue dans un but de justice sociale et visant à promouvoir une égalité de fait pour les semblables, c'est-à-dire pour tous les êtres humains (Arendt 1961)²⁷.

En définitive, les considérations qui émergent autour de l'égalité sous et sans condition offrent des pistes renouvelées à visées transformatrices pour faire face aux mécanismes de domination genrée et à la façon dont ceux-ci se manifestent en milieu éducatif afin de tendre vers une société plus égalitaire. Mais si les textes, en mettant en exergue la participation du système éducatif au maintien de l'ordre du genre, font consensus sur ce que signifie une égalité sous condition en éducation, ils apparaissent moins unanimes sur ce qui relève d'une égalité sans condition. En effet, comme le remarque Marie Duru-Bellat dans le chapitre conclusif, cette notion demeure un horizon utopique en raison des paradoxes et des tensions entre le différentialisme et l'universalisme – dans les principes (ex. définition d'égalité), dans les pratiques (ex. la mise en mixité) ou entre les deux (ex. l'action militante) – qui la caractérisent. Pour l'atteindre, elle avance l'idée empruntée à Michèle Le Dœuff²⁸ de « “découvrir des différences par milliers”, sans chercher à tout prix à les faire entrer dans des cases » (p. 175). Penser à comment dépasser les catégorisations essentialistes auxquelles nous sommes confronté·es dès l'enfance reste donc un défi primordial dans la quête pour une égalité sans condition en éducation.

Giorgia Magni

Sciences de l'éducation, Université de Genève (G-RIRE)

²⁷ Arendt Hanna (1961). *La condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.

²⁸ Le Dœuff, Michèle (1989). *L'étude et le rouet*. Paris, Seuil.

Réjane Sénac – *Radicales et fluides : les mobilisations contemporaines*

2021, Presses de Sciences Po, 290 p.

Prolongeant son analyse critique du « modèle républicain » français et de ses transformations, Réjane Sénac se penche, avec *Radicales et fluides*, sur les luttes sociales contemporaines pour la reconnaissance et contre les discriminations. L'analyse porte sur un large panel de mobilisations, liées aux enjeux de genre, mais aussi de race, de classe, voire d'espèce : féminisme, luttes lgbtqia+, antiracisme, anticapitalisme, écologisme, antispécisme, etc. L'approche se veut synthétique et compréhensive : à travers un corpus de 130 entretiens semi-directifs menés avec des activistes engagé·es dans ces luttes, parfois dans plusieurs d'entre elles en parallèle, il s'agit de « comprendre le rapport contemporain à l'engagement », plus précisément « d'interroger la manière dont la tendance à la fragmentation [...] s'articule avec une transversalité de la remise en cause de l'ordre social/politique hérité » (p. 30).

La thèse centrale de l'ouvrage est la suivante : en-deçà de la multiplicité des causes et de la fragmentation des organisations, il existe des éléments de transversalité sous-jacents aux luttes contemporaines pour l'émancipation. Mais cette transversalité n'est ni celle des références idéologiques (il n'existe plus aujourd'hui de théorie ou de figure aussi fédératrice que celle de Marx il y a quelques décennies) ni celle des répertoires de l'action publique (chaque cause s'exprimant à travers un large éventail d'actions allant du *lobbying* institutionnel jusqu'aux actes illégaux). Ce que ces luttes et leurs activistes ont en commun, ce n'est pas un corpus théorique ou pratique, c'est plutôt une démarche, marquée par une quête de cohérence entre les différentes dimensions constitutives de leur engagement – ce que l'auteur, en s'appuyant sur les travaux de Nancy Fraser, désigne comme le « quoi », le « qui » et le « comment » de l'action (p. 113-114). De cette quête de cohérence découlent leurs deux principales caractéristiques : la « radicalité », c'est-à-dire le souci d'aller à la racine des problèmes, de transformer le système social plutôt que de corriger ses conséquences négatives ; et la « fluidité », c'est-à-dire le souci d'adapter les

luttres à leurs objets, en reconnaissant la diversité et l'intersectionnalité des dominations, et en cherchant des formes d'organisation et d'action conformes à leurs idéaux.

L'émancipation contemporaine ne se comprend plus comme une simple lutte pour l'égalité, avec laquelle les activistes entretiennent un rapport « ambivalent » (p. 37), la suspectant de minimiser voire d'invisibiliser certaines dominations, et du même coup de délégitimer certaines luttres. La plupart lui préfèrent des notions plus larges, et plus souples, telles que la « justice » ou la « dignité » (p. 41), susceptibles d'interprétations et de revendications plus variées, mieux adaptées à la diversité de situations concrètes. Ces mobilisations adoptent ainsi un point de vue axé moins sur l'égalité que sur l'équité, sur « les demandes de reconnaissance, non pas des identités, mais des injustices commises, et de réparation des préjudices subis par des individus du fait de leur assignation à des groupes désavantagés illégitimement » (p. 112-113).

De ce souci de reconnaître la spécificité et la complexité des situations, découle une démarche d'engagement à la fois inductive, participative et pluraliste. En effet, la reconnaissance d'une injustice ou d'une indignité est à l'origine affaire de sentiment plus que de raison : elle s'ancre dans la « sensibilité » individuelle, dans le ressenti d'une révolte « en lien avec un vécu personnel » (p. 43). Au lieu de partir d'une conception théorique abstraite du juste ou du bien, qu'on appliquerait à des situations concrètes pour en identifier les défauts, il s'agit de s'appuyer sur l'expérience des personnes, sur leur ressenti, pour faire émerger la conscience, l'analyse et la lutte contre l'injustice : il s'agit donc de « penser l'action à partir des premier-ères concerné-es » (p. 131). Dans cette perspective, pour des raisons à la fois principielles et instrumentales, de justice et d'efficacité, les modes d'organisation et d'action doivent être aussi inclusifs et aussi participatifs que possible. D'où la valorisation et la quête de « l'organisation la plus horizontale possible » (p. 123), que les activistes conçoivent comme « rien moins qu'une réappropriation de la démocratie » (p. 131) : une réappropriation qui passe par une réinterprétation basiste, active et participative, de la démocratie, érigée en condition indispensable pour s'adapter à

« la nécessité d'agir "avec" et pas seulement "pour" les premières concernées » (p. 186).

Cette démarche inductive et inclusive favorise l'adaptation des mobilisations à la diversité des situations, dans la mesure où toute expérience vécue comme oppressive peut donner naissance à une réflexion, à une critique, à une lutte spécifique. D'où la multiplication, la pluralisation des luttes, au risque de l'éparpillement, voire de l'isolement, donc de l'affaiblissement des énergies émancipatrices. Le principal défi de ces mobilisations est donc la reconstruction d'un horizon, d'un discours et d'un agir à la fois communs et sensibles aux différences, que les activistes conçoivent moins sur le modèle unitaire de la « convergence des luttes » qu'à travers les schémas plus flexibles du « réseau » et de la « synergie » (p. 178) entre luttes distinctes.

Un tel horizon commun peut apparaître de façon négative, par « l'évitement des sujets sources de divisions » (p. 187) : ainsi de la polémique sur l'action illégale ou violente, souvent éludée au nom du principe de « respect de la diversité des tactiques ». Mais il peut aussi émerger, de façon plus positive, de rencontres et d'échanges discursifs et pratiques : d'où l'importance accordée par ces activistes aux « expérimentations préfiguratives » où « le commun se construit dans le faire ensemble au quotidien » (p. 223, puis p. 228). Dans cette perspective, « faire en commun » dans des espaces concrets, des ZAD, des jardins partagés, des coopératives de production ou de consommation, devient un moyen pour dépasser la fragmentation des discours et des mobilisations publiques, en tissant des liens pratiques, plutôt qu'idéologiques, entre les personnes impliquées. L'enjeu est alors de créer des espaces de rencontre associant « résistances » et « alternatives » (p. 232), permettant à la fois de s'initier à d'autres rapports sociaux, entre individus comme entre collectifs, et d'initier des changements sociaux et politiques. Reste que cette perspective, aussi prometteuse puisse-t-elle paraître aux acteurs et actrices, reste encore embryonnaire, et la stratégie sous-jacente n'est le plus souvent pensée que « de manière elliptique » (p. 249) – peut-être parce que l'explicitier exigerait d'affronter la question explosive du pouvoir et de la confrontation, potentiellement

violente, entre ces espaces alternatifs et les institutions dominantes.

L'apport essentiel de cette analyse réside dans la démonstration convaincante que, derrière la variété des causes et des actions, il existe une logique similaire sous-jacente aux mobilisations contemporaines, qui génère une démarche transversale aux différentes luttes, à partir de laquelle pourrait émerger une synergie des forces émancipatrices. Pour autant, cette démonstration ouvre une série de questions liées à la spécificité sociale-historique de cette démarche activiste. Si celle-ci se repère dans les mobilisations étudiées, dans quelle mesure leur est-elle propre ? Ainsi, on constate que des mouvements émancipateurs plus classiques, comme les syndicats, semblent eux aussi de plus en plus sensibles aux problématiques de reconnaissance des discriminations, et adoptent en leur sein des dispositifs préfiguratifs tels que les réunions en non-mixité. Plus encore, on peut se demander dans quelle mesure les mobilisations actuelles innovent véritablement par rapport aux luttes antérieures. Dans cette perspective, leur analyse pourrait être utilement complétée par une approche plus diachronique, généalogique, interrogeant par exemple leurs liens avec les luttes féministes ou écologistes des années 1970, à propos desquelles a été forgé le concept de « politique préfigurative », ou encore avec le mouvement altermondialiste des années 1990-2000, où s'est imposé le principe de « respect de la diversité des tactiques », et auquel ont participé certain-es des activistes interrogé-es.

Au-delà, on peut se demander dans quelle mesure cette démarche est typique des luttes animées d'une perspective émancipatrice. En effet, certains des dispositifs organisationnels qu'elles privilégient se retrouvent dans d'autres cadres : la non-mixité choisie, par exemple, est aujourd'hui récupérée par certaines mouvances conservatrices, telles que le mouvement masculiniste, à des fins diamétralement opposées. Plus encore, ces conservateurs développent une rhétorique qui emprunte beaucoup au discours émancipateur, en se présentant comme des minorités opprimées, victimes d'injustices dont ils revendiquent la réparation. Certes, ces injustices sont attribuées aux actes de groupes sociaux précis (« les féministes », « les

progressistes », « les gauchistes », etc.) plutôt qu'à une logique systémique globale : cette grille d'analyse personnalisée, typique d'une recherche de boucs émissaires, distingue clairement ces mouvances des mobilisations émancipatrices. Reste que les démarches activistes, elles, présentent certaines similarités, qui pourraient être liées moins à leur orientation politique (divergente) qu'à leur cadre socioculturel (commun), celui de la société contemporaine. Identifier précisément dans quelle mesure ces démarches sont déterminées par leurs buts politiques ou par leur contexte social appelle une étude comparative de ces mobilisations conservatrices et émancipatrices, afin de mieux cerner ce qui les distingue et ce qui, peut-être, les réunit.

Enfin, la démarche activiste contemporaine semble parfois être confrontée à certaines limites logiques et pratiques. C'est en particulier le cas concernant les luttes écologistes, animalistes, ou antispécistes. En effet, si leurs activistes peuvent être animés du même désir d'horizontalité et d'expression de soi que ceux des autres causes, on voit mal comment ces luttes pourraient donner la première place aux victimes de l'injustice, lutter avec elles et non pour elles, alors que ces victimes sont dénuées de parole et partant, du principal vecteur du lien sociopolitique. Il est d'ailleurs remarquable que ces mouvances semblent les plus attachées à l'affirmation du principe d'égalité, parce qu'il leur est utile pour critiquer et relativiser la coupure hiérarchique établie par notre culture, entre d'une part les êtres humains, et de l'autre, les autres animaux et l'environnement naturel. Mais même au sein des luttes qui n'impliquent que des êtres humains, on peut interroger la portée réelle de cette quête de cohérence qui anime les activistes contemporains. Il semble par exemple exister une tension entre la fluidité des engagements, conséquence logique du souci de non-domination et du refus de se réduire à une dimension de son identité et la radicalité des luttes, qui peut appeler une action sur le temps long, afin de procéder à une transformation assez profonde pour affecter les pratiques et les mentalités. Le cas des espaces préfiguratifs, que valorisent de nombreux activistes, illustre bien la difficulté : comment faire vivre des espaces partagés, comment en attendre des rencontres, des échanges, des change-

ments significatifs, si ces partages et ces coopérations sont incapables de s'inscrire dans la durée, du fait de la volatilité des engagements individuels ou de la conflictualité des causes défendues par ailleurs ? Peut-être l'enjeu majeur, sur ce point, est-il l'interprétation que les acteurs et actrices donneront à la radicalité qu'ils et elles revendiquent : que la radicalité, entendue comme désir de transformer en profondeur la société, ne dégénère pas en exigence dogmatique d'une pureté inaccessible, qui rendrait impossible toute concession, toute discussion, et du par là même toute confrontation positive avec autrui...

Audric Vitiello

Science politique, Université de Tours

Institut de Recherches Juridiques Interdisciplinaires (IRJI)

François-Rabelais

Delphine Lacombe – *Violences contre les femmes. De la révolution aux pactes pour le pouvoir (Nicaragua, 1979-2008)*
2022, Presses Universitaires de Rennes, 306 p.

L'ouvrage de Delphine Lacombe porte sur la construction des violences contre les femmes comme enjeu public au Nicaragua entre 1979 et 2008. Cette période couvre la révolution sandiniste (1979-1990), qui a mis fin à la dictature familiale du clan Somoza avant d'entraîner le pays dans une guerre civile de dix ans, ainsi que les diverses tentatives de normalisation démocratique (1990-2006) qui précèdent le retour au pouvoir de Daniel Ortega. La chercheuse met au centre de son travail d'enquête et d'analyse l'élucidation d'un paradoxe : comment la politisation des violences sexistes au Nicaragua a-t-elle pu coexister avec la permanence de la violence masculine et l'impunité durable des agresseurs ? Issu d'une thèse en sociologie soutenue en 2015 et d'un travail de terrain mené sur la côte Pacifique et au centre du Nicaragua, l'ouvrage s'appuie sur une collecte méticuleuse de matériaux entre 2004 et 2013. Par ailleurs, l'autrice exploite des documents de première main, des récits de vie et des entretiens réalisés par Margaret Randall, universitaire et militante américaine, ainsi que des écrits

féministes et internationalistes. Des entretiens menés auprès d'actrices et d'acteurs engagé·es dans le processus d'élaboration des violences contre les femmes en enjeu public viennent enrichir le travail documentaire. Le choix d'une méthode socio-ethnographique a permis à la chercheuse d'appréhender au plus près les espaces de mobilisation (dont le Réseau des femmes contre la violence, RFCV, de Managua) et de saisir les liens entre la société civile et les espaces institutionnels.

La démarche retenue par l'auteurice est celle d'une socio-histoire qui retrace la genèse de la politisation des violences contre les femmes, dans le contexte mouvant des dynamiques sociales et politiques de la société nicaraguayenne. Cette approche constructiviste de l'activité politique mobilise le genre comme clé d'analyse pour écrire l'histoire des violences sexistes devenues enjeu public. Il s'agit ainsi de les resituer dans la chronologie des changements politiques du pays et dans les rapports de force qui les sous-tendent. L'étude des dispositifs de qualification et de définition des violences s'inspire du cadre théorique des stratégies d'occultation de la violence masculine proposé par Patricia Romito²⁹ (2006). Cela permet à Delphine Lacombe de dévoiler à la fois les processus de politisation et de recouvrement dont les violences contre les femmes font l'objet dans les procédures de traitement juridique, les controverses et les pactes politiques. L'analyse de ces pactes et négociations entre les élites politico-économiques du pays conduit la sociologue à y voir l'illustration d'un « système du jeu des concurrents pour le pouvoir » (Anderson)³⁰.

Le texte suit une organisation chronologique qui permet d'apprécier les effets des changements politiques sur l'action collective des femmes selon « une double dynamique de politisation et d'occultation » (Lacombe p. 24). La première partie « (Dé)faire la révolution » s'intéresse aux modalités de

²⁹ Romito Patricia (2006). *Un silence de mortes, la violence masculine occultée*. Paris, Syllepse.

³⁰ Anderson Charles W. (1974 [1967]). *Cambio político y económico en América Latina*. México, Fondo de Cultura Económica.

problématisation des violences conjugales et du viol entre 1979 et 1990. Elle montre comment la politisation de ces deux questions se met en œuvre dans le contexte du rejet de la morale sexuelle du régime somoziste, mais également du projet de renationalisation des corps féminins (enfanter et prendre les armes pour la patrie) par le Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN). Tandis que les règles encadrant le divorce sont assouplies et que la maltraitance conjugale est dénoncée par les pionnières du travail psychosocial, les figures de la *guerrillera* (femme guerrière) et de la mère du soldat sont glorifiées. L'auteurice s'attache à montrer comment, malgré la lutte naissante des féministes pour l'indépendance, mais aussi l'intégrité physique, psychologique et sexuelle des femmes, la violence masculine se perpétue dans le contexte hautement militarisé de la guerre civile qui oppose les partisans sandinistes aux *Contras*, rebelles de droite soutenus par les États-Unis.

La deuxième partie « Contradictions et compromis juridique » aborde le mandat de Violeta Chamorro (1990-1996) comme une transition postrévolutionnaire et une fenêtre d'opportunité pour la reconnaissance des violences contre les femmes alors même que les féministes sont mises au ban du projet politique. L'auteurice détaille en particulier comment des réformes législatives sont engagées pour pénaliser les violences sexuelles et lutter contre les violences dans l'espace domestique. Elles ne remettent toutefois pas en cause l'ordre du genre au fondement de l'idéologie familiale et nationale perpétuée par le régime.

Enfin, la troisième partie, « Le temps des affaires » se centre sur l'analyse des mécanismes qui ont permis, entre 1998 et 2008, de préserver l'impunité de la violence masculine au plus haut niveau du pouvoir dans la période de libéralisation économique. Pour ce faire, deux « affaires » sont analysées. Il s'agit d'abord de la dénonciation pour viols en 1998 de l'*ex-guerrillero* et homme politique Daniel Ortega par sa fille adoptive. La seconde concerne Rosa, une enfant costaricaine violée et enceinte à 9 ans qui avorte au Nicaragua en 2003 avec l'aide de RFCV, avant que l'on ne découvre quatre ans plus tard que le violeur était son beau-père, et qu'elle avait continué à subir des violences sexuelles et une maternité forcée à 14 ans. En analysant le traitement médiatique, juridique et politique de

ces deux scandales liés par une dimension incestueuse, la sociologue rend visible les pactes qui, au sein des pouvoirs, parviennent à neutraliser la dimension critique de la politisation des violences intrafamiliales et des maternités forcées. Les méthodes mises en lumière (menaces et discrédit contre les dénonciatrices, immunité parlementaire, alliances et négociations entre élites masculines, interdiction totale de l'avortement le 26 octobre 2006) contribuent durablement à renforcer l'ordre du genre. La mise au jour des pactes patriarcaux invite ainsi à penser l'impunité des agresseurs, au-delà de l'absence de peines et du droit comme outil de reproduction de l'ordre genré, en termes d'immunité au service d'intérêts politiques et économiques (Berlanga)³¹ et de violence communicationnelle entre pairs (Segato 2003)³².

L'analyse que fait Delphine Lacombe de l'instrumentalisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de son rôle dans la perpétuation du contrôle des femmes au Nicaragua contribue pleinement à enrichir la réflexion actuelle sur les procédures de définition juridique, institutionnelle et militante des violences contre les femmes, et sur le sens à donner à l'impunité qui entoure la violence masculine. Le travail de l'autrice apporte par ailleurs un précieux éclairage sur les conditions historiques de la naissance du féminisme nicaraguayen de la deuxième vague. Celui-ci revendique conjointement une inspiration matérialiste et une inspiration libérale, en défendant le droit des femmes à disposer de leur corps, des revenus de leur travail et de leur droit d'association. Comme dans d'autres pays d'Amérique Latine, cette rhétorique démocratique-libérale est adossée à la défense des droits humains : souvent analysée en termes d'emprise des instances internationales sur les féminismes locaux au sortir des années 2000, cette dynamique gagnerait peut-être également à

³¹ Berlanga Mariana (2010). « El feminicidio, significado de la impunidad ». In Martínez de la Escalera Ana María, *Feminicidio : Actas de denuncia y controversia*, UNAM, México, UNAM : 89-102.

³² Segato Rita Laura (2003). *Estructuras elementales de la violencia, ensayos sobre el género entre la antropología, el psicoanálisis y los derechos humanos*. Buenos Aires, Universidad Nacional de Quilmes.

être pensée en termes de « prises »³³ (Chateauraynaud), d'opportunités d'organisation et de résistance en contexte autoritaire. En effet, si le présent ouvrage étudie avec brio les chausse-trappes des pactes patriarcaux entre les élites nicaraguayennes, il démontre aussi en miroir l'apport des résistances féministes nicaraguayennes à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Marylène Lapalus

Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

Lola Zappi – *Les visages de l'État social. Assistantes sociales et familles populaires durant l'entre-deux-guerres*

2022, Presses de Sciences Po, 368 p.

Issu d'un travail de thèse, l'ouvrage de Lola Zappi propose une analyse historique de la construction du métier d'assistante sociale, ancrée dans le contexte de l'entre-deux-guerres quand de multiples réformes judiciaires ainsi que des politiques sociales et familiales contribuent à l'élaboration de l'État social. La méthodologie déployée permet de saisir son objet à différentes échelles : nationale, avec la naissance des services sociaux dans les mondes judiciaire et médico-social, et parisienne, au sein des écoles de travail social et du Service social à l'enfance (SSE). Ce croisement des échelles d'analyse donne à voir la professionnalisation des assistantes sociales et de l'ensemble des acteur·ices institutionnel·les qui gravitent autour, mais aussi les interactions entre ces travailleuses. Ces femmes, issues de la bourgeoisie et leurs liens avec les classes populaires qui font l'objet de leurs enquêtes sont au cœur de ce livre. En investiguant la relation d'assistance, Lola Zappi dépeint à la fois la manière dont les assistantes sociales s'approprient des savoir-faire professionnels et les stratégies déployées par les familles assistées. Sortir du cadre théorique considérant uniquement le service social comme un outil de

³³ Chateauraynaud Francis (2006). *Les asymétries de prises. Des formes de pouvoir dans un monde en réseaux*, halshs-00111674.

contrôle des classes populaires permet à l'historienne de poser un regard neuf sur les métiers du *care* et l'*agency* des familles populaires.

Organisé en quatre parties, le livre s'ouvre sur la création du travail social et la formation professionnelle des assistantes sociales (I), précise l'action du SSE avec le monde judiciaire (II), explore la relation d'assistance (III) et étudie la reconnaissance des services sociaux par l'État (IV). Dès lors, Lola Zappi s'inscrit dans l'historiographie du travail social, de la famille et des classes populaires, en dialogue avec la sociologie du travail (Anne-Marie Arborio³⁴ et Delphine Serre³⁵). Avec le genre comme catégorie d'analyse, elle féminise l'histoire du service social en se focalisant sur ses actrices, confrontées au monde judiciaire, masculin. À partir d'un imposant corpus constitué de 300 dossiers du SEE, de 100 dossiers d'élèves pour deux des trois principales écoles de service social (l'École des surintendantes d'usine et des services sociaux et l'École pratique de service social) et d'archives législatives du ministère des Affaires sociales, elle réalise une étude à la fois statistique et qualitative, permettant d'objectiver les comportements observés mais aussi de dessiner avec finesse la relation d'assistance.

Dans l'entre-deux-guerres, le passage d'un ensemble de pratiques charitables à la normalisation du travail social définit ce dernier comme une solution pérenne de lutte contre la pauvreté. L'héritage de la charité n'est pas renié mais s'accompagne des méthodes anglaises du *case work*, popularisées par Mary Richmonds, *via* l'enquête comme outil de rationalisation du travail d'assistance. Se heurtant aux limites perméables entre l'approche sociale et l'approche médicale, le service social peine à définir son champ d'action. Quelles sont ses actrices ? Recrutées de la petite à la haute bourgeoisie, les élèves assistantes sociales sont des femmes de 18 ans au minimum, dont le niveau scolaire ne permet pas d'intégrer

³⁴ (1996). « Savoir profane et expertise sociale. Les aides-soignantes dans l'institution hospitalière ». *Genèses*, 22 : 87-106.

³⁵ (2009). *Les coulisses de l'État social : enquête sur les signalements d'enfant en danger*. Paris, Raisons d'agir.

l'université (38 % des candidates sont bachelières dans les années 1930). La formation dure deux ans et cherche à promouvoir l'action sociale comme une profession, en s'écartant des œuvres religieuses tout en maintenant l'injonction vocationnelle.

Observatoire des liens entre le domaine judiciaire et l'action sociale, le SEE donne également à voir le tandem que forment, autour de la figure de « l'enfance en danger moral », les magistrats et les assistantes sociales. Les assistantes sociales sont confrontées aux psychiatres, à une période où ces derniers diagnostiquent les causes des troubles des enfants comme héréditaires. Malgré les liens étroits qui se tissent entre les assistantes sociales et les acteurs médico-judiciaires, les programmes d'enseignement sont pauvres dans la transmission de ces savoirs. Comme outils, les assistantes sociales adoptent l'enquête sur le budget des familles, les visites à domicile et les enquêtes du voisinage, et exercent un pouvoir symbolique, celui du tribunal, qui suscite de la méfiance. Le rapport écrit qu'elles transmettent au tribunal témoigne de l'attention portée par les assistantes à « l'honnêteté » des familles et à la manière dont elles qualifient et hiérarchisent les risques observés. À l'aide de régressions logistiques, Lola Zappi observe que les motifs du signalement ont moins de poids que les conclusions de l'assistante sociale. Leurs rapports pèsent donc lourdement sur la décision du juge, signe de leur rôle croissant et de la victoire d'une approche plus « psychologisante », dépassant les critères médicaux et moralistes portés jusque-là par le tribunal.

L'autrice consacre une partie de son travail à caractériser le public visé par l'action sociale à partir des dossiers d'enquête nominatifs. Issues des milieux populaires, les familles faisant l'objet d'une enquête du SSE habitent les arrondissements populaires de Paris et sa banlieue, marqués par l'insalubrité des habitations, et sont composées d'une majorité d'hommes ouvriers (1/5 employés) et de femmes ouvrières et employées, dont une majorité de femmes de ménage. En distinguant les cas de correction paternelle (à la demande des familles) et de déchéance (à la demande du tribunal), on note qu'une grande majorité des familles convoquées par le tribunal appartient au milieu ouvrier. Les assistantes sociales ne soulignent jamais le

caractère structurel de la pauvreté, justifiant plutôt celle-ci par la mauvaise gestion du budget par les familles – alors même que la crise des années 1930 accroît la précarité du public du SSE. La population assistée est composée de couples avec des enfants de différentes unions pour 45 % des cas, et de parents célibataires pour 29 % dont trois quarts de mères seules. Bien que « L'image de couples se faisant et se défaisant, avec une cohabitation d'enfants nés d'autant de pères différents, relève d'un fantasme repoussoir plus que d'une réalité sociale » (p. 187), les familles se confrontent pourtant bien au stigmat institutionnel sur les familles nombreuses et le concubinage. Les signalements pour déchéance sont d'abord le fait de la famille puis du voisinage qui dénonce « l'inconduite » des mères et l'alcoolisme des parents en cas de violences physiques. Concernant les adolescent·es, la formation professionnelle est encouragée, contre l'entrée à l'usine, critiquée dans le sens d'une « crise de l'apprentissage » et des possibles « déviations » pour les filles, dont la sexualité est réprimée.

Après l'enquête, les assistantes sociales se doivent d'assurer le suivi des familles. Dans 60 % des cas, les enfants sont placés, dans une logique d'éloignement de la famille, également par souci économique (le suivi dans le milieu familial oblige les assistantes sociales à de nombreux et coûteux déplacements). Les placements durent en moyenne trois ans et l'âge moyen de sortie est de 14,6 ans ; le retour dans les familles étant le plus souvent motivé par un besoin de main-d'œuvre. Relais entre les institutions et les jeunes, entre les parents et les enfants, le SEE contribue parfois « moins à une histoire de l'encadrement de la jeunesse qu'à une histoire de l'encadrement des familles » (p. 218) dans les cas de déchéance. Le suivi se concrétise pourtant par une « intrusion » dans la vie professionnelle des jeunes et dans leur sexualité. Si elle souligne par de nombreux exemples la domination qui s'exerce sur les familles (accès au domicile pendant deux à trois ans, attentes différenciées des familles et du service), Lola Zappi mobilise le concept allemand d'*Eigensinn*, traduit par accommodement, désignant « la vaste zone grise qui se dessine entre consentement et résistance ouverte » (p. 253). Elle insiste également sur la nécessité pour les assistantes sociales de se faire accepter par les familles.

En définitive, Lola Zappi propose une histoire renouvelée de l'État social en passant par celle, genrée, de la professionnalisation des métiers de *care* et de la formation des jeunes femmes de la bourgeoisie. Si elle montre bien l'ancrage parisien de l'élaboration du travail social, il importera à l'avenir d'étudier ce qui se joue dans d'autres villes et en contexte rural. Saisissant les actrices de l'État social en formation et au travail, cet ouvrage invite à poursuivre les recherches sur la professionnalisation des métiers occupés par des femmes et à historiciser les savoir-faire des métiers de *care*.

Zoé Poli

Histoire, LARHRA, Université Lumière Lyon 2